

- Je porte mes bas de contention.
- On me propose de m'asseoir au bord du lit et d'essayer une verticalisation.
- Je commence **mes exercices** de kinésithérapie respiratoire.
- Je prends mes repas assis dans le lit.
- Je signale à l'infirmière toute douleur.

8. Du 2^{ème} au 6^{ème} jour post-opératoire

On remplace progressivement les médicaments administrés par le cathéter par des médicaments à prendre par la bouche.
Les drains sont enlevés et le pansement refait.

- Je signale tout problème à l'équipe soignante qui m'entoure.
- Je poursuis mes exercices de kinésithérapie : respiratoire et je m'assois avec l'aide au bord du lit, puis progressivement je me lève et je marche.

9. Sortie

- Je sors avec des documents de sortie : une lettre de liaison pour mon médecin traitant, le RDV de contrôle avec le chirurgien et de radio, les ordonnances d'antidouleurs et de soins infirmiers et consignes post opératoires.
- Je respecte les consignes post-hospitalisation.
Attention : Il n'y a pas de kinésithérapie post-opératoire pour cette chirurgie sauf exceptions.

10. Domicile



- Je reviens voir mon chirurgien pour un contrôle (à 1, 3 et 6 mois).

Numéros utiles

Secteur de soins (24h/24h)

04 67 33 82 53

Médecin orthopédiste (24h/24h)

06 65 84 92 62

Secrétariat de consultation
chirurgie orthopédique pédiatrique

04 67 33 95 81

Secrétariat d'anesthésie

04 67 33 82 53

Secrétariat d'hospitalisation de
chirurgie orthopédique pédiatrique

04 67 33 95 07

Pour plus d'informations

www.chu-montpellier.fr/fr/raac/Pédiatrie



CHU de Montpellier
Hôpital Lapeyronie
Pôle Femme, Mère, Enfant
371 avenue du Doyen G. Giraud
34295 Montpellier cedex 5

www.chu-montpellier.fr

RAAC

Chirurgie Orthopédique Pédiatrique du rachis

Méthode basée innovante sur l'implication du patient dans sa prise en charge pour une réhabilitation précoce (jeûne réduit, 1er lever le lendemain de l'intervention, alimentation précoce, exercices durant hospitalisation) permettant une récupération et une sortie plus rapides de l'hôpital

Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie



Conception et réalisation Service Communication - 04 67 33 93 43 - 06/17 - E.K.



CHU de Montpellier
Hôpital Lapeyronie
Pôle Femme, Mère, Enfant
371 avenue du Doyen G. Giraud
34295 Montpellier cedex 5

www.chu-montpellier.fr

1. Consultation chirurgie

Le chirurgien m'explique les principes et risques de l'intervention.

→ Mes deux tuteurs légaux donnent leur accord pour participer au programme RAAC et signent le consentement.

Je reçois une prescription de bas de contention et si besoin des séances de kinésithérapie.

Il me prescrit des bilans préopératoires et examens complémentaires.

La secrétaire me contacte par la suite pour me donner la date d'intervention et du RDV d'anesthésie. Elle m'envoie des nécessaires et m'informe sur la démarche à suivre.

2. Consultation anesthésie

Je viens en consultation avec mes :

- résultats d'analyses et compte rendu d'examens complémentaires
- ordonnances les plus récentes.

Le médecin m'explique les principes de l'anesthésie locorégionale, l'anesthésie générale et le protocole de traitement de la douleur post-opératoire.

Les soignants de la CS me donnent : consentement éclairé à signer par les 2 tuteurs légaux, ordonnances, plaquette RAAC, consignes régime anti constipation à débiter 7 jours avant et les consignes post-opératoires.

3. Visite du service

Le(a) cadre ou l'infirmier(e) m'explique le parcours RAAC et me fait visiter le service. Elle me donne les consignes pour préparer ma venue : **régime anti constipant 7 j avant l'intervention**, questionnaire/ journal de bord et mon retour à domicile.

4. Arrivée

Je viens à l'hôpital avec :



- l'autorisation d'opérer signée par les deux tuteurs légaux.
- mes documents administratifs, (carte mutuelle, carte vitale, carte d'identité)
- mes ordonnances et médicaments,
- mes bas de contention,
- mes résultats d'analyses, radios, compte rendu de consultation,
- mes affaires personnelles,
- Sans bijoux, piercing, vernis à ongles pour éviter l'infection.

La veille ou le jour de l'intervention, le chirurgien et l'anesthésiste viennent me voir, me rappellent les dernières consignes et répondent à mes questions.

- Je respecte les consignes du jeûne.



6h



2h

- Je prends une douche.
 - Je mets ma tenue de bloc et prends mes bas de contention neufs.
- On me donne les traitements éventuellement prescrits.
- Je descends au bloc opératoire dans mon lit, accompagné d'un brancardier et de mes proches.

5. Bloc opératoire

On m'installe sur une table d'opération.

On me pose une perfusion et le matériel de surveillance.

Le médecin anesthésiste débute l'anesthésie générale.

L'intervention est réalisée.

6. Salle de réveil

- Je signale la douleur si je la sens.
- Un de mes proches est auprès de moi à mon réveil.

7. Service d'hospitalisation

Je suis pris en charge par l'équipe paramédicale et le kinésithérapeute.

Dès le lendemain, je suis assis(e) au bord du lit et on pourra essayer de se lever.

- Plus je suis actif, plus je récupère vite et moins il y a de risques de complications.

